

Séance du 20 Juin 2014

à 17h00

-----

Présents : VANDERCAMERE Michel, GACQUIERE Jean, MARTIN-BOURNAZEL Florence, MIRC Véronique, PENNAVAYRE Jean-Pierre, GUY Raymond, CANALIS Josette, VALISSANT Marie-France, CHESNAY Patrick, CESCO Yolande.

Absent non excusé : FERAUD Olivier

Date de convocation du conseil municipal : 13 Juin 2014

Secrétaire de séance : CESCO Yolande

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande de rajouter à l'ordre du jour l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2014 ainsi qu'une délibération pour désigner un titulaire et un suppléant de la commune à la commission d'appel d'offre du groupement de commande pour le marché voirie de la C.C.C.L.A. Le conseil n'émet aucune objection. Il indique également que l'ordre du jour sera inversé en attendant les retardataires.

1) Questions diverses :

a) Marché assainissement :

Le bureau d'étude G2C a fait demande de compléments d'informations auprès de certaines entreprises. Elles ont jusqu'au 25 juin en matinée pour rendre les documents en question.

La commission d'appel d'offres pour attribution des lots du marché assainissement collectif aura lieu le 27 Juin à 10 h 30 suivi du conseil municipal le même jour à 21 h qui validera les entreprises retenues.

b) Camping de Mme GERDES Anna :

L'ouverture du camping est en cours, des problèmes de sécurité ont été soulevés suite aux contrôles effectués par la commission. De petits travaux complémentaires pour la mise aux normes sont en cours de réalisation. Dans le cadre de la collecte des ordures ménagères de ce camping deux containers seront fournis par la mairie pour cette année. Les conditions financières de ramassage ont fait l'objet d'une convention particulière « professionnel » entre le SMICTOM et Mme GERDES.

c) Pouvoirs de police du maire :

La C.C.C.L.A a demandé, dans le cadre de la réglementation en vigueur, le transfert des pouvoirs de police du maire en matière :

- assainissement
- réalisation d'aires d'accueil de gens du voyage
- déchets ménagers
- sécurité des manifestations culturelles et sportives dans les établissements communautaires
- circulation et stationnement sur les voies d'intérêt communautaires
- défense extérieure contre l'incendie

Mr Patrick CHESNAY, après exposé des différents domaines concernés par ce transfert confirme vouloir conserver l'ensemble de ses pouvoirs de police. Le conseil n'émet aucune objection.

d) Problème sur le fonctionnement des cloches suite à orage :

Mr Michel VANDERCAMERE présente deux devis :

Centrale : TEROL 1874.40 € T.T.C  
LAUMAILLE 2049.60 € T.T.C

Parafoudre : TEROL 1267.00 € T.T.C  
LAUMAILLE 1362.00 € T.T.C

Contrat d'entretien : 150.00 € T.T.C

Après un exposé technique et financier de ces devis, le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le devis de TEROL

e) : Les Echos de Labécède : En cours d'élaboration avec la complicité du 1<sup>er</sup> Adjoint il doit paraître début Juillet.

2) Approbation du compte rendu du 25 Avril 2014.

Le maire énonce les différentes têtes de chapitre du compte rendu :

- Approbation du compte rendu du 11-04-2014
- Présentation du budget 2014
- Délibération des indemnités du maire et des adjoints
- Délibération de l'assiette des impôts locaux
- Délibération du prix de l'eau et de la taxe d'assainissement
- Questions diverses et informations diverses

Lecture faite, aucune modification n'étant demandée, le présent compte rendu est adopté à l'unanimité.

3) Election du délégué et des trois suppléants pour les élections sénatoriales :

Après exposé de la procédure à suivre dans le cadre de ces élections, Monsieur le Maire demande si des personnes sont intéressées pour être candidat. Il se déclare vouloir être délégué. VANDERCAMERE Michel, GACQUIERE Jean et CESCO Yolande se proposent comme suppléants.

Ont été élus à l'unanimité à bulletins secrets :

Délégué : CHESNAY Patrick

Suppléants : VANDERCAMERE Michel  
GACQUIERE Jean  
CESCO Yolande

4) Délibération sur la réforme territoriale :

Vote remis à la réunion du conseil municipal du 27 juin 2014.

5) Commission appel d'offre marché voirie C.C.C.L.A :

La communauté de commune demande de désigner un membre titulaire et un membre suppléant parmi les membres de la commission appel d'offre pour la commune pour la commission appel d'offre du regroupement de commande du marché de voirie :

Ont été désignés : Délégué CHESNAY Patrick  
Suppléant GACQUIERE Jean

58

Il est 18h15, Monsieur le Maire lève la séance.

Le secrétaire de séance  
Yolande CESCO

Le Maire  
Patrick CHESNAY

Les conseillers municipaux  
Présents

